



Municipalité de Saint-Gilbert
110, rue Principale
Saint-Gilbert GOA 3T0

Tél. : (418) 268-8194

Fax. : (418) 268-6466

Courriel : saint-gilbert@globetrotter.net

Avis public

est par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que lors de la séance régulière du 6 décembre 2021, le Conseil municipal a adopté la résolution 186-12-21 ayant pour objet :

LE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2022

Les séances ordinaires du conseil municipal pour 2022 se tiendront au 110 rue Principale à 20h00, le premier lundi de chaque mois de l'année, à l'exception des séances ordinaires, de janvier qui aura lieu le lundi **10 janvier 2022***, la séance d'août, qui aura lieu le lundi **15 août 2022***, la séance de septembre, qui aura lieu le lundi **12 septembre 2022***, le tout tel que ci-après présenté :

10 janvier* 20h00	4 juillet 20h00
7 février 20h00	15 août* 20h00
7 mars 20h00	12 septembre* 20h00
4 avril 20h00	4 octobre 20h00
2 mai 20h00	7 novembre 20h00
6 juin 20h00	5 décembre 20h00

Donné à Saint-Gilbert, ce 16^e jour de décembre 2021.

Christian Fontaine
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné Christian Fontaine, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Gilbert, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public le 16 décembre 2021 au bureau municipal et publié celui-ci sur le site web de la municipalité et dans le journal Le Gilbertain du mois de décembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 16 décembre 2021.

Christian Fontaine,
Directeur général et greffier-trésorier